



Le courriel (cabinet du recteur) **Posture Vigipirate - Été 2019 - rentrée 2019** du 20/05/2019 a été diffusé aux professeurs, assistants d'éducation, chefs de service.

☞ Chacun connaît la situation. Merci d'y attacher toute l'importance requise.

Côté BO - Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

☒ Parmi les textes parus au **bulletin officiel n° 26** du jeudi 27 juin 2019

► Bourses et aides aux étudiants

Modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, des aides au mérite et des aides à la mobilité internationale pour l'année 2019-2020

► Appel à candidatures

Postes et missions à l'étranger (hors établissements scolaires AEF, MIF et AFLEC) **ouverts aux personnels titulaires du MENJ et du MESRI**

Côté BA

☒ Parmi les infos parues au **bulletin académique n° 820** du lundi 24 juin 2019

► Plusieurs **appels à candidatures** : DIEPAT, DAAC, ASH, DSDEN

Orientation... Affectation

Paliers Affelnet

		V1	V2	V3			
1 ^{re} année CAP	CB	12	2	1	15	28	89
	Élec	10	1	2	13		
2 ^{de} BCP3	TCB	12	2		14	35	
	TMA	5	2	2	9		
	Mélec	12			12		
2 ^{de} BCP4	TCB ski	13			13	26	
	TMA ski	13			13		
		77	7	5	89		

		1 ^{re} BCP3			1 ^{re} BCP4	
		TCB	TMA	Mélec	TCB ski	TMA ski
↪ Entrée en 1 ^{re}	Vœu 1	10	9	13	14	2
	Vœu 2	1				
	Vœu 3		1			
		11	10	13	14	2
		34			16	
		50				

* Parmi les informations

► Du côté des **nouveaux entrants** :

- **Cinq élèves** sont attendus en 1^{re} **TMA** : de Digne-les-Bains (04) *2, Gap (05) Manosque (04) et Vedène (84).

Ils sont comptabilisés dans le tableau ci-dessus.

► Et pour les **possibles sortants**, en cette fin d'année scolaire :

- **Un élève** de 2^{de} **Mélec** est affecté en 1^{re} Mélec à Avignon (84). Il n'est donc pas comptabilisé dans le tableau ci-dessus.

- **Deux élèves** de 1^{re} **année de CAP** (1 CB ; 1 Élec) sont en liste supplémentaire pour redémarrer en 1^{re} année de CAP mais dans une autre spécialité, respectivement à Cavaillon (84) et à Digne-les-Bains (04).

S'ils n'y étaient pas appelés, ils poursuivraient leur formation au lycée Alpes et Durance, en 2^e année de CAP.

De secret professionnel...

↳ Source : www.autonome-solidarite.fr/media/fas_usu_secret_professionnel.pdf

Suite à la réunion du **CESC de l'établissement**, nous reproduisons ci-dessous quelques lignes de la conclusion du dossier (9 pages) intitulé « *Le secret professionnel dans l'Éducation nationale* » :

« Tous les fonctionnaires dont, les enseignants, sont tenus au secret professionnel visé par le code pénal en tant que dépositaires de renseignements concernant ou intéressant des particuliers à moins que les nécessités du service ou des obligations légales ne leur imposent la communication des informations dont ils ont eu connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur fonction (...)

De même, le secret professionnel des chefs d'établissement désormais se partage avec le Procureur de la République ou le Commandant de gendarmerie. L'obligation de signalement, celle du devoir de dénoncer tout crime et délit, voire le risque de la mise en danger d'autrui (...) est rendue nécessaire par l'intérêt de l'enfant : "la révélation est devenue la règle, le secret une dangereuse exception". »

Par le Bâtonnier Francis LEC, avocat-conseil de la Fédération des Autonomes de Solidarité - Septembre 2013

↳ En plus du **secret professionnel**, le site fonction-publique.gouv.fr/droits-et-obligations informe sur :

- les **principaux droits** dont le **droit à la protection** ;
- des **obligations** dont la **discrétion professionnelle**, l'**obéissance hiérarchique** et l'**obligation de réserve** ;
- ou encore le **régime du cumul d'activités**.

Mardi 2 juillet 2019

↳ L'après-midi est ainsi programmée :

Plénière 14 h à 15 h	Présentation du logo ; point sur les affectations et inscriptions - Élaboration du plan de formation établissement (PFE) ; actualisation projet d'établissement 2019-2024 .
Groupes 15 h à 17 h	Co-intervention (français, mathématiques, bois, élec) - Chef-d'œuvre (enseignement général, enseignement professionnel) - Qualéduc et indicateurs / Projet d'établissement 2019-2024 .

Rentrée des élèves 2019

Tableau ci-dessous présenté au **conseil d'administration** (et amendé), réunion du jeudi 27 juin 2019.

		2 ^{de} BCP3 (2A, pour BCP4) 1 ^{re} année CAP	Autres niveaux (BCP) 2 ^e année CAP	SCBH 1 et 2
Lundi 2 Septembre 2019	Entre 8 h et 9 h 30	Accueil des internes		
	À partir de 9 h 45...	Rentrée en musique - Appel		
	Jusqu'à 11 h 30	Élèves avec les PP (salles)		
	De 11 h 30 à 12 h	Les parents avec les PP (salles)		
		Élèves BCP4 avec INF (salle)		
		Élèves BCP3 avec DIR (poly)		
	12 h - 13 h	Déjeuner Restaurant scolaire (RS)		
	13 h - 15 h	Zoom pluriactivité (salle poly)		
	13 h 30 - 14 h	Élèves BCP3 avec INF (RS)		
	14 (15) h - 16 h 30	Parcours orientation lycée		Entre 17 h et 18 h 15
16 h 30 - 17 h	Maison des lycéens - Musique		Accueil des internes	
17 h 30 - 18 h 15	Internes : élèves en salle poly Visite pour les parents		18 h 30 : salle poly (DIR)	
Mardi 3 septembre 2019	Matin, 8 h à 12 h	Avec profs atelier, PP et autres Suite des démarches / Accueil Découverte des ateliers Début des enseignements		9 h Appel BTS1 (cour) Puis parcours "technique"
				10 h Appel BTS2 (cour) Puis professeur référent
	12 h - 13 h	Déjeuner Restaurant scolaire (RS)		Déjeuner Restaurant scolaire (RS)
	13 h - 13 h 30	Présentation PIJ (poly)	Entre 17 h et 18 h 30	Après-midi : Emplois du temps
	13 h 30 - 16 h 30	Parcours info Jeunes - Embrun	Accueil des internes	
16 h 30 - 17 h	Débriefing PIJ (poly)	18 h 30 : salle poly (DIR)		
Mercredi 4 septembre 2019	8 h - 10 h	EDT aménagé, selon autres PP	Appel à 8 h (cour), puis PP	Emplois du temps
	À partir de 10 h...	Emplois du temps		

Extrait de l'acte administratif du 3 mai 2019 :

« L'établissement est **fermé au public** du **lundi 15/07/2019** au **vendredi 23/08/2019** inclus. »



C'est tout pour cette année

Lycée Alpes et Durance
Quartier La Robéyère - 05200 EMBRUN

Ce.0050005D@ac-aix-marseille.fr

Tél. 04 92 43 13 04